

Demande de création de mesures fiscales pour la commercialisation des innovations

Montréal, le 8 décembre 2011 – L'Association Québécoise des Technologies, AQT (www.aqt.ca) apporte à l'attention du Ministre des Finances et du Revenu du Québec qu'il est essentiel que les efforts budgétaires tiennent compte de la réalité des entreprises de secteur des technologies de l'information et communications.

« Nous estimons que des pistes d'actions tenant compte du plus grand défi de notre industrie, soit la commercialisation des innovations, doivent être proposées » déclare Nicole Martel, PDG de l'AQT. Il est urgent d'agir pour ainsi atteindre des sommets de croissance.

Au cours de la dernière décennie, le soutien du gouvernement du Québec, par le biais de programmes d'aide à la R&D, a permis à nos entreprises de développer des solutions reconnues pour leur innovation à l'échelle mondiale. L'étape de la commercialisation requiert plusieurs fois l'investissement nécessaire à la R&D pour assurer le succès commercial d'une société.

« 60 % des sociétés n'atteignent jamais l'étape de la croissance. Ce qui signifie que dans la majorité des cas, l'investissement consenti par le gouvernement du Québec et par les investisseurs institutionnels et privés pour le démarrage ne pourra fructifier! » déclare Michel Lacasse, président du conseil d'administration de l'AQT.

En tant que porte-parole de l'industrie, l'AQT présente donc les pistes d'actions qui suivent tant sur la scène locale qu'internationale:

- **La création de mesures fiscales pour la commercialisation des innovations** permettrait aux entreprises d'articuler le déploiement d'une stratégie de commercialisation soutenue et d'investir en marketing et en ventes, valorisant ainsi les investissements, privés et publics.
- Ces mesures se présenteraient sous la forme de prolongement des crédits à la R&D, ou pourraient prendre la forme de prêts à redevance maximisant ainsi les retombées directes et indirectes pour les contribuables.

L'industrie des TIC est un fleuron de l'économie québécoise. Les entreprises du secteur sont actives dans toutes les sphères économiques et emploient plus de 130 000 individus.

À propos de l'Association québécoise des technologies (AQT) www.aqt.ca

L'Association québécoise des technologies (AQT) www.aqt.ca représente les dirigeants des petites et moyennes entreprises en croissance, de 4 à 1000 employés, de l'industrie des technologies de l'information et des communications (TIC) du Québec. Grâce à l'Accélérateur de croissance, l'AQT leur facilite l'accès aux meilleures pratiques de gestion et de commercialisation et, met à leur disposition un vaste réseau d'affaires. L'AQT s'autofinance et compte plus de 500 entreprises membres TIC et membres par affiliation.

Informations

AQT – Valérie Danger au 514 874-2667, ou à vdanger@aqt.ca